

**S'ENGAGER POUR L'ENVIRONNEMENT CONTRE VENTS & MARÉES**

Saison 2021-2022

**PORTEUR : Association pour l'Initiative du Master Environnement – Droit (APIMED)**

Créée depuis 2011, APIMED s'emploie à valoriser ce Master et à organiser des rencontres et autres activités scientifiques et culturelles à destination des étudiants. Elle vise également à constituer et renforcer la constitution d'un réseau de personnalités actives dans le domaine de l'environnement.

**Master Environnement-Droit de l'Université de Rennes 1**

Ce master est l'un des 6 parcours de la mention Biodiversité, écologie et évolution de l'Observatoire des Sciences de l'Université de Rennes ; ce parcours se déroule en partenariat avec la Faculté de droit et de science politique de l'université de Rennes 1.

Ce cycle de rencontres « *S'engager pour l'environnement contre vents et marées* » porté par les étudiants s'appuie sur l'accompagnement de Nathalie Hervé-Fournereau, DR CNRS de l'UMR IODE 6262 CNRS, responsable de l'UE Droit de l'environnement de l'Union européenne dans le master 2 et du présidente du conseil scientifique du Master.

**PRESENTATION SYNTHÉTIQUE**

*« Aujourd'hui s'engager c'est d'abord agir pour construire du sens »<sup>1</sup>.*

**S'engager pour défendre la cause environnementale reflète parfaitement cette quête de sens.**

De l'engagement individuel aux mobilisations collectives du local à l'échelle planétaire, l'engagement pour l'environnement se conjugue résolument au pluriel : pluralité d'acteurs, pluralité d'espaces et de formes d'expression (...). Face à l'urgence et à l'insuffisance des réponses apportées à la complexité des enjeux, les engagements se multiplient et se diversifient empruntant des chemins des plus classiques au plus périlleux. Prendre connaissance et comprendre le cheminement de ces acteurs qui s'engagent pour la cause environnementale offrent un éclairage enrichissant et nécessaire en particulier pour les étudiants. Aller à la rencontre de différents acteurs (chercheurs, associatifs, journalistes, élus, autorités publiques, entreprises ...) permet d'appréhender la palette importance des parcours professionnels et de leur dynamique. Découvrir la diversité de ces engagements pour l'environnement invite à questionner leur place et leurs fonctions dans la fabrique du droit et sa mise en œuvre mais aussi au sein de notre démocratie. S'engager pour l'environnement résonne également avec le « *devoir* » de « *toute personne* » de « *prendre part à la préservation et à l'amélioration de l'environnement* » (Charte constitutionnelle française de l'environnement) tout en « *ne laissant personne de côté* » (Pacte vert européen) ni de personne sans voix ni défense.

**S'engager pour l'environnement, c'est aussi s'engager contre vents et marées.** Cette expression marine n'est pas une simple figure stylistique. En 2020, près de 227 défenseurs de l'environnement ont été assassinés dans le monde en particulier en Amérique latine (rapport

---

<sup>1</sup> Marc Collin, Compte rendu de la conférence débat sur l'Engagement, Regard croisés sur l'engagement « Comment obtenir l'engagement des salariés en 2013 ? » Questions de management 2012.2 (n°1) p 119-137

annuel de l'ONG Global Witness). La nécessité d'assurer une meilleure protection de ces acteurs fonde la stratégie onusienne de 2018 en étroite interaction avec le respect des droits humains et du droit à l'environnement. Les risques auxquels s'exposent ces défenseurs sont multiples et prennent des formes des plus insidieuses au plus visibles et dissuasives (harcèlement, procédure en diffamation, détournement des dispositifs anti-corruption à leur rencontre...). Le récent rapport du Parlement européen sur les poursuites-baillons (2021) confirme l'importance de protéger notamment les médias, les ONG et la société civile contre ces graves atteintes aux droits humains et à l'état de droit. Nos États européens n'échappent pas à ce phénomène très préoccupant susceptible d'affecter plusieurs types de formes d'engagement pour l'environnement.

**Appréhender ces expériences d'engagement invite à comprendre la diversité de la posture des acteurs** par rapport justement à la notion d'engagement qui est loin d'être neutre. Du chercheur au journaliste, de l'associatif à l'entreprise, du citoyen à l'élu, cette notion reste toujours sujette à débat ; tout comme les formes radicales de l'engagement de certains activistes, les actions de désobéissance civile, voire des usages détournés de l'engagement au risque d'alimenter les phénomènes de désinformation, de manipulation et de défiance. De nouveau, de telles configurations exigent de les apprécier à l'aune des exigences de l'état de droit et de leur régulation juridique.

**Ce premier cycle de rencontres se clôtura en étroite interaction avec une journée d'étude sur l'agriculture urbaine** qui permettra de mesurer les manifestations de l'engagement des acteurs pour un projet territorial commun.

#### **INTERVENANTS du premier « CYCLE DE CONFERENCE » 2021/2022**

**Christel Cournil**, Professeure de droit public à Sciences Po Toulouse

**Sophie Lemaître**, Responsable des activités liées aux ressources naturelles et flux financiers illicites, U4 Anti-corruption Resource Center, Bergen Norvège

**Inès Léraud**, Journaliste

**Alix Levain**, Chercheure CNRS, Anthropologue, UMR AMURE CNRS. UBO Brest

#### **TRAME EN CINQ TEMPS PROPOSÉE AUX INTERVENANTS**

1-Leur parcours professionnel

2-Leur représentation de la notion d'engagement pour l'environnement

3-Les « Success stories » de leur engagement

4-Vents & marées de leur engagement

5- Le futur de leur engagement